

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **Soaring House SA, à Londres, Succursale de Estavayer-le-Lac**, Route de Lully 25,
1470 Estavayer-le-Lac
2.

Déclaration de faillite: 15.12.2010
3.

Suspension de faillite: 18.05.2011
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.06.2011
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Exploitation d'établissements publics tels que cafés restaurants et terrasses et notamment celle du café restaurant Tennis Club Mail à 2000 Neuchâtel (réf. sect. 1).

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

00641873